

LA MISAHEL EN MAI



MISAHEL

2014, N°1

31 mai 2014

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MISSION DE L'UNION AFRICAINE POUR LE MALI ET LE SAHEL

Accord de cessation des hostilités au Mali: L'UA y est arrivée

Le 21 mai 2014, de graves incidents se sont produits à Kidal, entraînant une nouvelle escalade de la violence et l'occupation de nouveau d'une partie du territoire par les mouvements armés. Suite à ces événements, la Présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), le Dr Nkosazana Dlamini Zuma et son Haut Représentant pour le Mali et le Sahel, M. Pierre Buyoya, se sont exprimés à travers deux communiqués pour condamner la reprise des violences, la violation de l'Accord de Ouagadougou et la rupture du dialogue entre le gouvernement malien et les mouvements armés avant de réaffirmer leur attachement à l'intégrité territoriale du Mali. Dans cette dynamique et afin de faire prévaloir une solution pacifique, le Président en exercice de l'UA, M.

Mohamed Ould Abdel Aziz, a effectué une visite à Kidal. Après un entretien avec le Président Keita à Bamako, il y a rencontré les responsables politiques et militaires du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), du Haut Conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA). A l'issue des discussions, un accord de cessation des hostilités en quatre points a été signé. L'accord comprend la cessation des hostilités sur toute l'étendue du territoire national; la confirmation par les parties de leur attachement à l'Accord de Ouagadougou du 18 juin 2013 ainsi que la reprise immédiate du dialogue; la libération des prisonniers; la facilitation des opérations humanitaires et le respect du Droit international hu-

manitaire (DIH) et enfin, la mise en place d'une commission internationale d'enquête conformément à l'Accord de Ouagadougou, en commençant par Kidal.



«La solution à la crise ne réside pas dans la violence mais bien dans le dialogue »
Pierre Buyoya

Le Processus de Nouakchott est en marche!

Ouagadougou a accueilli du 19 au 20 mai 2014 la cinquième Réunion des Chefs des services de renseignement et de sécurité des pays membres du Processus de Nouakchott (l'Algérie, la Libye, le Mali, le Niger, le Burkina Faso, le Tchad, la Mauritanie et le Nigeria) pour faire le point sur la

situation sécuritaire dans la bande sahélo-saharienne. Cette rencontre a permis aux participants Chefs des services de renseignement et de sécurité d'échanger des informations sur l'état de la sécurité dans la région du Sahel et d'envisager des solutions communes afin de relever conjointement les défis

à la paix et à la sécurité. Parmi les conclusions opérationnelles de la réunion figurent notamment le lancement, par l'UA, d'une campagne de lutte contre la radicalisation et d'un processus de dé-radicalisation, avec le concours des organisations religieuses, de la société civile, des médias et d'autres acteurs, pour les mobiliser contre l'intolérance et les actes barbares de Boko Haram et d'autres groupes terroristes présents dans la région.

(Suite p 2)

Dans ce numéro :

En couverture: Un accord de cessation des hostilités pour le Mali	1
Deuxième réunion de la Plateforme ministérielle de coordination	2
L'UA prend des mesures contre Boko Haram	2
Fin des célébrations du cinquantenaire de l'OUA-UA	3
Le Conseil de paix et de sécurité de l'UA souffle ses 10 bougies	3
Les événements du mois de mai 2014	4-5
A propos de la MISAHEL	6



Fin des célébrations du cinquantenaire de l'OUA-UA



M. Mohamed Ould Abdel Aziz, Président en exercice de l'UA était à Addis Abéba pour célébrer, le 25 mai 2014, la fin des célébrations du cinquantenaire de l'OUA—AU. Depuis 2013, l'UA avait entrepris une série d'événements, de con-

sultations et de réflexions avec toutes les couches des populations africaines sur le continent et de la diaspora en vue d'établir l'Agenda 2063, une vision de l'Afrique dans les cinquante prochaines années. A cette occasion, M. Ould Abdel Aziz s'est réjoui des acquis indéniables en matière de démocratisation sur le continent et s'est félicité «des efforts consentis pour la promotion et la consolidation de l'Etat de

droit et de la bonne gouvernance ». Toutefois, « La préservation des succès politiques et économiques exige la paix et la sécurité : les conflits, le terrorisme et l'insécurité transfrontalière, constituent des menaces préoccupantes pour certains de nos Etats ». A cet égard, il a, à nouveau condamné l'enlèvement des jeunes filles au Nigéria par le groupe Boko Haram. Le Président en exercice de l'UA a aussi attiré l'attention sur les situations au

Mali, au Nigéria, en République Centrafricaine, en Somalie, au Soudan du Sud et en Libye. Il a lancé un vibrant appel « aux filles et aux fils de l'Afrique, pour assumer leurs responsabilités, relever les défis auxquels fait face l'Afrique en vue de mettre en œuvre notre Agenda de développement post-2015 conformément à notre Vision pour l'Afrique 2063 ».

Le Conseil de paix et de sécurité de l'UA souffle ses 10 bougies



Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a, lors de sa 437ème réunion, tenu une séance publique, le 25 mai 2014, pour marquer le dixième

anniversaire de son lancement, avec la participation de tous les États membres de l'UA, les Organes de l'UA, des représentants des Communautés économiques régionales/Mécanismes régionaux (CER/MR), des partenaires bilatéraux et multilatéraux, des organisations de la société civile africaine (OSC), des groupes de réflexion et des institutions académiques.

10 ans au service de la paix en Afrique

⇒ Réduction drastique des conflits en Afrique

⇒ Efforts accrus dans l'opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA)

⇒ Soutien sans faille à la paix avec les succès incontestables en Somalie, au Burundi, aux Comores, au Mali, en République centrafricaine, Soudan et Soudan du sud etc.

⇒ Tolérance zéro face aux changements anti-constitutionnels de gouvernement

⇒ Ouverture vers un public plus large en intégrant dans ses méthodes de travail l'interaction avec la société civile à travers la formule de Livingstone

⇒ Sessions publiques sur les violences faites aux femmes

⇒ Renforcement de la diplomatie préventive

⇒ Efforts accrus dans la mise en œuvre opérationnelle de la Force africaine en attente (FAA)



Extrait du Message de la MISAHEL à l'occasion de la journée de l'Afrique:

« Au cours de la dernière décennie, des fossoyeurs du panafricanisme et de la paix ont tenté d'ériger le Sahel en terre de violences, de déchirements et d'obscurantisme. La meilleure célébration que nous puissions faire à partir de la Journée de l'Afrique est de nous liquer fermement contre cette tentative absurde. Afin d'atteindre nos objectifs, il est important d'assurer une participation effective de tous les Etats ainsi que de la jeunesse africaine. Ensemble, nos moyens seront accrus, notre voix pèsera davantage et notre désir d'un Sahel paisible vivant à l'abri de la peur et du besoin sera une réalité ».



Visite de Hiroute Gebre Sellassie à la MISAHEL

Mme Hiroute Gebre Sellassie, la nouvelle Envoyée spéciale du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahel, a rendu une visite de courtoisie à M. Pierre Buyoya, Haut représentant de l'Union africaine (UA) pour le Mali et le Sahel, Chef de la Mission de l'UA pour le Mali et le Sahel (MISAHEL), le 15 mai 2014. Lors de leur entretien, Mme Gebre Sellassie a exprimé sa volonté de travailler étroitement avec la MISAHEL et de s'app-

puyer sur le Haut représentant compte tenu de son expérience personnelle et de sa connaissance de la région. A cette occasion, le Haut représentant de l'UA a briefé Mme Gebre Sellassie sur la Stratégie de l'UA pour la région du Sahel ainsi que sur le Processus de Nouakchott, Mme Gebre Sellassie a apprécié la pertinence de l'étendue géographique de la stratégie de l'UA et a souligné que la mise en œuvre du volet sécuritaire de la

Stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel pourrait aller au-delà des cinq pays qui y sont mentionnés.

M. Pierre Buyoya pour sa part a réitéré sa disponibilité personnelle et celle de la MISAHEL à collaborer avec Mme Gebre Sellassie comme cela a été le cas avec ses prédécesseurs Romano Prodi et Said Djinnit.



Déclaration des organisations féminines du Mali contre l'enlèvement des jeunes filles au Nigéria

Suite à l'enlèvement de jeunes filles revendiquées par le groupe Boko Haram au Nigéria, les organisations féminines du Mali ont remis, à la MISAHEL, le 13 mai 2014, une Déclaration condamnant cet acte.

S'appuyant sur les textes pertinents de l'UA (notamment le Protocole de Maputo et la Convention africaine des droits et du bien-être de l'enfant), elles ont lancé un

appel «à toutes les autorités et personnalités islamiques à condamner cet acte odieux, qui n'honore nullement l'image de l'islam ». Les organisations féminines du Mali ont également invité les autorités «à prendre toutes les dispositions nécessaires pour que lesdites jeunes filles soient immédiatement libérées et que de tels actes ne se répètent plus jamais ».

Au nom de l'UA, M. Ntolé Kazadi, Chef de l'unité politique de la MISAHEL, a remercié le Collectif et les a informé des actions entreprises par l'UA face à cet acte innommable et pour répondre à l'insécurité globale dans le Sahel.



Les Attachés de défense réunis à nouveau pour appuyer le Processus de Nouakchott

La MISAHEL a accueilli le 9 mai 2014, la deuxième réunion des attachés de défense et des conseillers en sécurité des Etats membres du Processus de Nouakchott et des organisations régionales (CEDEAO) et internationales (ONU) accrédités au Mali. Cette réunion régulière permet d'échanger sur la situation sécuritaire au Mali et

dans le Sahel. Dans son mot de bienvenu, M. Ntolé Kazadi, Chef de l'unité politique de la MISAHEL, a souligné «qu'aucun pays, aucune institution ne peut faire face tout seul à la menace terroriste qui va crescendo. Il est donc nécessaire qu'une collaboration efficace se consolide entre les différents pays et institutions : c'est tout l'enjeu du processus

de Nouakchott initié par l'Union africaine». Lors des débats, les participants ont mis l'accent sur les mécanismes de réponse face au trafic de drogue, la nécessité de la coopération transfrontalière entre les pays de la région pour mieux vaincre le terrorisme et le renforcement du cadre d'échange d'informations.

La MISAHEL, la Coopération suisse et la Radio Kledu lancent l'émission «An ka Ben ! – Faisons la paix ! »

La MISAHEL, la Direction du Développement et de la Coopération suisse (DDC) et la station malienne Radio Kledu ont procédé, le vendredi 2 mai 2014, à la signature d'un accord tripartite qui marque les débuts de l'émission «An ka Ben! – Faisons la paix!». La première a été lancée le 3 mai par M. Attaher Ah Iknane, Secrétaire général du ministère de la Réconciliation nationale. Cette émission, qui est diffusée tous les samedis à

15h00 sur les ondes de Radio Kledu représente la contribution des trois partenaires aux efforts entrepris par le Mali pour une paix durable et une réconciliation nationale que tous les acteurs appellent de leurs vœux. «An ka Ben! – Faisons la paix!» est une plateforme d'échanges et de débats, ouvert à tous les Maliens, plus particulièrement aux jeunes. Tout en libérant la parole dans un cadre constructif et respectueux de la déontologie journalis-

tique, l'émission véhicule des messages de paix et d'unité. Le but principal de cette émission est de montrer que la réconciliation concerne tous les citoyens maliens, au-delà de la sphère politique. Grâce à ce programme radiophonique, la MISAHEL, la DDC et Radio Kledu apportent leur contribution à l'enracinement de la culture de la paix dans le Mali d'aujourd'hui.



An ka ben, tous les samedis à 15h00 sur la radio Klédu, 102.1

Entretien avec le Ministre Lamamra

M. Pierre Buyoya, Haut représentant de l'UA pour le Mali et le Sahel, a rencontré M. Ramtane Lamamra, Ministre algérien des Affaires étrangères, le 17 mai 2014 à Bamako, en marge d'une réunion du comité stratégique algéro-malien. Les deux hommes ont largement échangé sur la situation politique et sécuritaire au Mali et dans la région, notamment les perspectives du lancement du processus de

pourparlers inclusifs inter-maliens. Regrettant les agissements de Boko Haram au Nigeria, ils ont relevé que le Processus de Nouakchott offrait un cadre africain idéal pour lutter efficacement contre ce groupe et d'autres groupes terroristes présents dans la région sahélo-saharienne, notamment le projet sur l'échange de renseignements et les patrouilles conjointes.



Entretien avec M. Modibo Keita, Haut Représentant pour les pourparlers inclusifs inter-maliens

M. Modibo Keita, Haut Représentant du Président Ibrahim Boubacar Keita pour les pourparlers inclusifs inter-maliens a rendu une visite de courtoisie à M. Buyoya le 5 mai 2014, peu après sa nomination. Lors de leur entretien, M. Keita a réitéré le souhait de la République du Mali d'engager le plus rapidement possible les pourparlers de paix en vue d'une sortie défini-

tive de crise. M. Keita a saisi cette occasion pour préciser la mission qui lui était confiée par le Président de la République et souhaité davantage jouer le rôle de facilitateur entre les parties (le gouvernement et les groupes armés). Il a pour cela sollicité le soutien de l'Union africaine comme cela a été le cas depuis le début de la crise malienne. Pour sa part, M. Buyoya s'est

félicité de la nomination du Haut représentant, « un signe de la relance du processus de dialogue et de réconciliation au Mali. Il a d'autre part souligné l'importance d'accélérer la cadence et de privilégier le dialogue. M. Buyoya a, enfin, réitéré l'engagement de l'Union africaine auprès du Mali et la disponibilité de la MISAHEL à apporter son soutien et son expertise.



A PROPOS DE LA MISSION DE L'UNION AFRICAINE POUR LE MALI ET LE SAHEL

Hamdallaye ACI 2000
Bamako – Mali
BP 1680
misahel@africa-union.org
www.peaceau.org
Tel: +223-2022-1822 – Fax :
+223 2022 1815

Retrouver nous sur:

Twitter: @MisahelBamako

Facebook: [Misahel Bamako](#)

Après le coup d'état du 22 mars 2012 au Mali et suite à l'occupation des régions Nord du territoire malien par des groupes armés, la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union africaine (UA) ont mis en place la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA), avec un soutien important des Nations unies (ONU), de l'Union européenne (UE) et d'autres partenaires. L'objectif poursuivi par l'UA et le reste de la communauté internationale était d'aider le Mali à revenir à l'ordre constitutionnel, à recouvrer l'intégralité de son territoire, à restaurer ses institutions et partant, à offrir aux citoyens la paix indispensable, la gouvernance saine et le développement que tous appellent de leurs vœux. Le 1er juillet 2013, la MISMA a passé le flambeau à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Suite à ce transfert d'autorité, au nom de la solidarité africaine et tenant compte de la dimension régionale de la crise malienne, l'UA a jugé important de maintenir une présence au Mali et dans le Sahel afin d'accompagner la transition et soutenir les processus de dialogue et de réconciliation au Mali, mais aussi pour promouvoir la coopération régionale entre les pays du Sahel dans les domaines de sécurité et du développement. C'est dans ce contexte que la Mission de l'Union africaine pour le Mali et la Sahel (MISAHEL) a été mise en place en août 2013. Son mandat a été développé autour de trois volets : la gouvernance, la sécurité et le développement dans la région du Sahel.

Evénements à venir et journées internationales

10 juin 2014—Addis Abéba, Ethiopie: Présentation de la Stratégie de l'Union africaine pour la région du Sahel au Conseil de paix et de sécurité de l'UA

20—21 juin— Malabo, Guinée équatoriale: 28 session ordinaire du Comité des Représentants permanents (COREP)

23—24 juin—Malabo, Guinée équatoriale: 25ème session ordinaire du Conseil Exécutif

26—27 juin—Malabo, Guinée équatoriale: 23ème Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA

Une délégation de haut niveau conduite par M. Pierre Buyoya, Chef de la Misahel, se rendra à Abuja conformément aux conclusions opérationnelles de la 5ème réunion des chefs des services de renseignement et de sécurité des pays membres du Processus de Nouakchott

5 juin : Journée Mondiale de l'environnement

12 juin : Journée Mondiale contre le travail des enfants

14 juin : Journée Mondiale des donneurs de sang

15 juin : Journée Mondiale contre la Faim

16 juin : Journée Mondiale de l'enfant Africain

17 juin : Journée Mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse

20 juin : Journée Mondiale des réfugiés

26 juin : Journée Internationale contre l'abus et le trafic illicite de drogues

26 juin : Journée Internationale des Nations Unies pour le soutien aux victimes de la torture

Citation du mois



« La paix n'est pas un vain mot, mais un comportement »

F. Houphouët Boigny -